

# LA CHARTE

Créée en 1949, reconnue d'utilité publique en 1955, l'association Prévention Routière "étudie et met en œuvre toutes mesures et encourage toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière" (article 1 de ses statuts).

Sa vocation est de faire évoluer le comportement des usagers de la circulation afin d'améliorer leur sécurité.

## Privilégier la prévention

Pour l'association, un changement durable des comportements ne peut s'obtenir sans une action forte et continue de prévention. Car c'est la compréhension par l'utilisateur des conséquences de certains risques et la prise de conscience qu'il peut agir pour les éviter qui peuvent à terme faire évoluer son comportement. C'est pourquoi l'association concentre son action sur l'éducation, la formation et la sensibilisation.

## Agir au plus près des usagers

La force de l'association, sa spécificité par rapport aux autres acteurs de la sécurité routière, est sa capacité à agir partout en France. Les comités régionaux et départementaux de l'association organisent chaque année des dizaines de milliers d'actions de prévention. Ils sont en contact permanent avec les usagers de la route. Le réseau de l'association Prévention Routière ne pourrait fonctionner sans l'implication et la compétence de ses bénévoles qui, aux côtés des salariés et de personnels mis à disposition par des partenaires, permettent à l'association de mener sa mission.

## S'exprimer au nom de l'intérêt général

L'association a souvent joué un rôle de précurseur au cours de son histoire. Beaucoup de mesures prises en France pour réduire l'insécurité routière l'ont été à sa demande, parfois même après qu'elle les eut expérimentées.

L'expertise de l'association – qui s'appuie sur des consensus d'experts en matière médicale et technique et sur la recherche de solutions qui ont fait leurs preuves à l'étranger –, ainsi que sa volonté de dépassionner le débat, en font un interlocuteur écouté des pouvoirs publics aux niveaux national et local.

## Accompagner tout au long de la vie

L'association est le principal acteur d'éducation routière des enfants, des adolescents et des jeunes et contribue à former, année après année, de nouvelles générations d'utilisateurs.

Elle accompagne ensuite les Français tout au long de leur vie, des plus petits aux seniors, qu'ils soient piétons, cyclistes ou conducteurs d'un véhicule motorisé. Elle agit en priorité en faveur des publics particulièrement exposés aux accidents de la route et auprès des conducteurs infractionnistes auxquels elle apporte une formation visant à faire changer leurs comportements sur la route.

## Fédérer les énergies

Pour agir, l'association bénéficie du soutien de tous ceux qui partagent ses valeurs : les adhérents et donateurs, dont la générosité constitue la première source de financement pour l'association et lui apporte toute sa légitimité ; les assureurs, dont le soutien ne s'est jamais démenti depuis sa création ; enfin, de très nombreuses collectivités territoriales, services de l'État et entreprises.

Le Conseil d'administration de l'association reflète la diversité de ces parties prenantes. Il est composé de représentants de victimes, d'utilisateurs de la route, d'élus locaux et de professions directement concernées par les accidents de la route.

